



Procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle

« Grandes Cultures et Pommes de terre » du 24 novembre 2021

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée Sectorielle « Grandes Cultures et Pommes de terre du 24 novembre 2021
Responsable de la préparation du document	Hélène Louppe - Marc Schaus - Julien Beuve-Méry – Laurence Jonart
Date de publication	
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Annexe 1 : Liste des participants Annexe 2 : Présentation des financements classiques et alternatifs pour projets professionnels Annexe 3 : A la recherche de nouveaux clients ? Et si les marchés publics étaient une solution ? Annexe 4 : présentation des actualités du Collège des Producteurs Annexe 5 : Présentation du Plan stratégique de l'APAQ-W pour les grandes cultures et pommes de terre

I. Approbation de l'ordre du jour et du PV de la réunion précédente

L'ordre du jour et le PV de la réunion précédente sont approuvés par l'ensemble des personnes présentes (présentiel et virtuel).



II. Présentation des financements classiques et alternatifs pour projets professionnels par Vincent VAN ZANDE, market manager business chez Crelan

Monsieur Van Zande remercie le Collège pour l'invitation et présente ses collègues : Monsieur Servais Philippe et Monsieur Branders Gauthier, Business Bankers chez Crelan.

Cette présentation se trouve en annexe.

Questions/réponses suscitées :

Q : J'avais proposé un apport de capital à une société coopérative, le prêt coup de pouce peut-il convenir pour ce genre de société ? ou existe-t-il d'autres possibilités ?

R : je préfère ne pas répondre car il existe des critères d'éligibilité importants, c'est au cas par cas. Je dirais que c'est plus lié à des TPE ou des indépendants, cela concerne moins les plus grosses structures. Ce type de structure peut faire appel à d'autres systèmes de financement Sobelfin. Le prêt coup de pouce ne peut s'accompagner que de certaines mesures comme par exemple s'il utilise déjà la garantie Sobelfin. Ce n'est pas forcément compatible avec le coup de pouce. Il faut investiguer au cas par cas.

Q : Ça se limite qu'à des petits indépendants, alors ?

R : Oui, même si je trouve que le montant potentiel de 250.000€ est quand même assez important.

Q : Vous n'avez pas parlé des aides à l'investissement de la Région Wallonne. Vous avez parlé des participations dans les Invest' et de la Solwalfin, ... Là, ce sont toujours des sommes qui doivent être remboursées. Est-ce que les aides de la Région Wallonne existent toujours ? Pouvez-vous nous en dire un mot ?

R : Je n'ai pas évoqué ce point mais il en existe toujours : des fonds d'investissement en tant que tel, des aides spécifiques...

Q : Le système qu'on a connu avec 10% d'aide pour des investissements éligibles et qui a été réduit à 4%, existe-t'il toujours ?

R : Oui, c'est la raison pour laquelle on mettait dans les interlocuteurs MCH (organisme chez qui nous envoyons les clients afin d'envisager certaines aides).

A un moment donné, nous étions au-delà de 10% et aujourd'hui, ça s'est fortement réduit. Raison pour laquelle les clients potentiels regardent ce qui est plus intéressant. Ensuite, on essaie d'être éligibles là où on a le plus gros intérêt.

C'est pourquoi, dans le domaine agricole, on distinguait la partie matériel entreprise, parce que là, on pouvait aller chercher des aides à l'investissement, même sur les bâtiments.

Mais il est vrai que c'est fortement réduit.

Remarque de Mme Albert, de la FUGEA :

Je voudrais insister sur le côté ADISA, concernant les dossiers d'investissement.

Il ne faut pas hésiter à nous contacter bien en amont du projet parce qu'il y a énormément de choses à vérifier. Actuellement, c'est le permis d'environnement qui pose problème au niveau des exploitations agricoles. Et donc, il faut, parfois, les remettre en ordre. Cela peut prendre beaucoup de temps quand c'est un permis de classe 2.



Autre remarque :

Il est important d'ajouter, aussi, par rapport au dossier ADISA, de s'y prendre à l'avance, dans la mesure où on ne peut commencer un projet qu'à partir du moment où il est accordé. Il faut savoir aussi qu'il n'y a des comités d'acceptation que tous les trimestres.

Il est donc fort important que ce soit bien préparé et à l'avance.

III. Présentation de la fabrication des chips reBel

Etant donné que la visite de l'usine n'a pas été possible, l'équipe du Collège des Producteurs a réalisé une vidéo.

Après la visualisation, Bastien Ancion présente la coopérative STG (Société du Terroir de Geer). Elle emploie une quinzaine de producteurs de la région.

Il semblait logique, avec la volonté des producteurs, de se tourner vers le marché Bio.

Actuellement, presque 50% des producteurs ont effectué la conversion en bio et pour certains, 100% de leur production est bio.

Donc, la volonté était vraiment de trouver un débouché pour cette production et pouvoir leur proposer des solutions autre que l'industrie. En effet, le bio est un marché qui, malgré tout, reste relativement fermé dans le marché du frais.

La réduction des phytos est dans l'air du temps, aussi bien au champs, qu'au stockage et à la conservation.

STG est principalement tournée vers le marché du frais, la fabrication de chips était donc une belle diversification qui touche un large public.

On attache de l'importance à la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de production du « producteur au consommateur » même si la commercialisation se fait par des distributeurs.

Questions/réponses suscitées :

Q : Pourquoi vous arrêtez-vous seulement au bio ? Est-ce que le consommateur, aujourd'hui, va regarder spécialement au fait que ce soit bio et/ou plutôt au prix ?

R : Nous avons choisi cette direction, justement parce qu'il existe d'autres acteurs sur le marché traditionnel et nous avons voulu nous positionner en tant que « côté premium » de la qualité des chips et qui semblait aller de pair avec la qualité bio.

Maintenant, effectivement, ce n'est pas la première chose qui attire le consommateur lorsqu'il entre dans un magasin pour acheter des chips. Mais notre objectif, à la base, est une volonté de nos producteurs de développer un débouché pour leurs productions bio et ça allait de pair avec le côté premium que l'on voulait sortir.

Le prix du sachet reste élevé. On voulait rémunérer au Prix Juste (les chips ReBEL sont d'ailleurs labélisés) et mettre ce côté en avant.

C'est une culture difficile qui engendre des coûts supplémentaires.

Intervention de Marc Schaus qui précise que l'argument, ici, était d'avoir une usine 100% Bio. Donc, cela facilite tout ce qui est contrôle et maintenance ainsi que le positionnement sur le marché (différent des grands groupes).



Q : Pour faire le lien avec la présentation précédente, pouvez-vous nous donner une idée du montant de l'investissement et du montage financier qui a été réalisé ? (Sans entrer dans les données confidentielles)

Suite à l'arrivée de monsieur Baudouin Dewulf, celui-ci répond à la question ci-dessus :

Les coopérateurs ont toujours souhaité que STG se développe et se dirige vers un produit plus fini. On a déjà essayé plusieurs solutions qui n'ont, malheureusement, pas abouti. Ici, pour STG, c'est le fait de la personne, l'enthousiasme des agriculteurs qui ont fait que le projet a pu démarrer. Nous avons participé au projet de halls relais et avons été sélectionnés. Nous avons mis tout en œuvre pour travailler avec ce système mais l'infrastructure et le travail administratif sont tellement lourd que, pour finir, nous avons décidé de continuer sans les halls relais, on a perdu 2 ans. Ce qui était très lourd, ce sont les cahiers de charges que l'on devait établir pour construire le bâtiment, choisir les machines... il fallait à chaque fois trois appels d'offres. Dès que l'on voulait changer quelque chose, il fallait recommencer le cahier de charges.

IV. A la recherche de nouveaux clients ? Et si les marchés publics étaient une solution ?

Présentation des marchés publics, éclairage de la demande et cahier des charges par Justine Chanoine et Sacha Bronfort de la cellule Manger Demain. Celle-ci se trouve en annexe.

Interventions et Questions/réponses suscitées :

Intervention de monsieur Mattart Philippe (APAQ-W) :

L'APAQ-W et Manger Demain utilisent un outil commun qui est le Clic Local. Donc, même si Manger Demain fait partie des compétences du Ministère de l'Environnement et l'APAQ-W du Ministère de l'Agriculture, il y a des outils communs que nous utilisons. De plus, il y a une collaboration entre l'APAQ-W et Manger Demain. Il n'y a donc pas de superpositions de concurrence mais il existe vraiment une collaboration.

Q : Imaginons, maintenant, que dans les faits, j'ai un lot de légumes bruts que je veux pouvoir proposer aux marchés publics, pour une cantine par exemple, mais comme vous venez de le dire dans la présentation, les cantines recherchent plutôt des produits transformés. Est-ce que vous nous accompagnez aussi dans la recherche et/ou la mise en contact avec des sociétés qui réalisent cette transformation ? Avez-vous des outils ? Dans les faits, comment peut se passer ce genre de transaction ?

R : Oui, une personne de Manger Demain s'occupe de l'approvisionnement au sens large et donc, qui peut tout à fait vous mettre en lien avec une structure qui peut réaliser la transformation. La cellule est assez complète et peut vous aider dans ces démarches-là.

V. Présentation des actualités du Collège des Producteurs

En annexe, la présentation des actualités du Collège des Producteurs par Hélène Louppe.



- Communication
- Filière céréales
- Réseau d'alerte mycotoxines et Projet ValCerWal
- Filière orge de brasserie
- Filière pommes de terre (présentation par Marc Schaus)

Interventions et Questions/réponses suscitées :

Intervention de monsieur Lebrun Pierre (FIWAP) :

- *Précisions pour Ecophyto : il ne s'agit pas réellement d'essais., on met le cahier des charges en situation normale de production, une parcelle avec 2 variétés, , pendant 1-2 ou 3 ans-suivant le financement disponible. Ça permet, à un agriculteur de respecter, le mieux possible, le choix des produits phytos dans la liste positive. En cas de nécessité absolue, il peut recourir aussi aux produits qui sont dans la liste négative puisqu'il n'est pas question de mettre sa production en péril. Et ensuite, le principe est de déceler les éventuels résidus qui peuvent rester dans les tubercules et de contribuer, ainsi, à répondre à la question, de la présence, ou pas, de résidus. Et si oui, combien d'éventuel cocktail de résidus. C'est, évidemment, plus complexe que cela.*
- *Par rapport aux variétés robustes, il y a, effectivement, des plateformes d'essais qui sont établies depuis plusieurs années, avec la collaboration de Biowallonie, Inagro, la FIWAP, le CRAW mais une information importante aussi, provient des parcelles Milvar du CRA-W, qui elles existent depuis plus longtemps encore et qui sont établies, aussi bien à Libramont qu'à Gembloux.*

VI. Présentation du Plan stratégique de l'APAQ-W pour les grandes cultures et pommes de terre

Cette présentation, effectuée par monsieur Mattart, se trouve en annexe.
Pas d'intervention ni questions/réponses suscitées.



Liste des participants

ALBERT	Marie-Françoise	Tolsma Grisnich
ANCION	Bastien	Chips reBel
BASTAITS	Denis	Producteur
BEUVE-MRY	Julien	Collège des Producteurs
BLANCHARD	Remi	CePiCop
BONNAVE	Mathieu	Parc Naturel des Plaine de l'Escaut
BRANDERS	Gauthier	Crelan
BRONFORT	Sacha	Manger Demain
CHANOINE	Justine	Manger Demain
DENIS	Guy	Pproducteur
DEWULF	Baudouin	STG membre du Collège
DEWULF	Bruno	FIWAP
DIRICK	Damien	Belchim Corp
DOCKX	Adrien	SPW
DOFFAGNE	Maxime	Parc Naturel de la Vallée de l'Attert
DUCAT	Nathalie	CRAW
ERNOUX	Etienne	Producteur
ESCARNOT	Emmanuelle	SPW ARNE-DPA
ETIENNE	Grégory	SPW ARNE-DAEA
FLAMEND	Fabrice	Producteur
FLORINS	Dominique	FIWAP
GEORGES	Benoît	SPW
GRIFNEE	Alain	Collège des Producteurs
GROSJEAN	Emmanuel	Collège des Producteurs
HOUSEN	Claire	APAQ-W
JONART	Laurence	Collège des Producteurs
LABIE	Bérengère	Producteur
LEBRUN	Pierre	FIWAP
LEPOLAIN	Camille	Nature et Progrès
LOUPPE	Hélène	Collège des Producteurs
MAHIEU	Olivier	CARAH /Producteur membre du Collège
MATHIEU	Michel	Producteur membre du Collège
MATTART	Philippe	APAQ-W
MAYNE	Bernard	Collège des Producteurs
MERTENS	Loes	Biowallonie
MISERQUE	Olivier	SPW ARNE-DAEA
NAMY	Stéphanie	Productrice
NOIRET	Aurélie	FWA
NYSTEN	Alice	SPW
POCHET	Pascal	SPW
PONCIN	Marie	Collège des Producteurs
ROISIN	Luc	APAQ-W
SCHAUS	Marc	Collège des producteurs
SERVAIS	Philippe	CRELAN
VAN ZANDE	Vincent	CRELAN
VANDERSTEEN	Joelle	APAQ-W

